

# CONFÉRENCES DÉBATS 3 ET 4

## CONFÉRENCE DÉBAT #3

14H00 - 15H15 / SALLE C

### Le secteur de la santé et des solidarités, un vivier d'emplois non délocalisables

Les secteurs sanitaire, médico-social et social non lucratifs regroupent 5000 établissements et services employeurs de 175 000 salariés. Les secteurs social et médico-social concentrent 38% des emplois associatifs, le secteur sanitaire 10%. Ils sont ainsi les plus gros pourvoyeurs d'emplois non lucratifs de la région. Leurs effectifs croissent régulièrement et à un rythme plus soutenu que celui de l'ensemble des associations et fondations, toutes activités confondues.

Les activités d'accompagnement et de soins, si elles se transforment avec le développement des technologies, dépendent et continueront à dépendre de l'humain. En cela, elles constituent un vivier d'emplois non délocalisables et qui se développera avec le vieillissement de la population. On estime à 10 000 emplois le potentiel actuel du secteur médico-social et sanitaire. Les difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés sont pourtant fortes : baisse du nombre d'étudiants, vacances de postes, temps partiels imposés, refus du contrat à durée indéterminée, faiblesse des salaires alors que le coût de la vie est élevé en Île-de-France, concurrence entre employeurs de statuts différents, etc. L'ensemble de la filière d'emploi manque d'attractivité. Des solutions commencent pourtant à émerger. Quelles sont-elles ?

#### ANIMATRICE

**Karima ALOUACHE**, Consultante en management et accompagnement du changement Cabinet TRANSFAIRRH

#### INTERVENANTS

▲ **Romain BATAILLE**, Directeur de l'établissement d'accueil non médicalisé Saint-Paul et de l'établissement d'accueil médicalisé Anne Berguignon de l'association Œuvres d'Avenir

▲ **Thomas BEAUNE**, Directeur Général d'ACTIM-MEDICOOP

▲ **Anne FABREGUE**, Directeur Général du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix-Saint-Simon, Présidente de la commission des Directeurs des Ressources Humaines & Trésorière-adjointe de l'Uriopss Île-de-France

## CONFÉRENCE DÉBAT #4

14H00 - 15H15 / SALLE D

### Évaluer et mesurer l'impact social pour démontrer les effets des projets d'intérêt général

Les initiatives associatives sont nombreuses mais elles sont peu connues et manquent de visibilité. Elles sont trop rarement objets de recherche. Pourtant, en plus de la vertu de capitalisation et d'essaimage, l'observation des résultats directs et indirects de leurs actions renforcent la légitimité de leurs projets associatifs, ainsi que la reconnaissance de leurs expertises, de leur capacité à proposer et à faire par les pouvoirs publics.

La mesure de l'impact social consiste ainsi à comprendre et valoriser les effets négatifs et positifs produits, au-delà des indicateurs d'activité et des résultats. Elle est un moyen de piloter l'activité et de renouveler la motivation des équipes. Elle suppose d'interroger son identité, ses missions, l'implication des différentes parties prenantes dans la réalisation de ses actions. Pour mener une telle démarche, le renforcement des collaborations avec des acteurs de la recherche universitaire est un atout. Des acteurs privés non lucratifs se lancent, et des initiatives voient le jour pour rapprocher le monde universitaire et le monde associatif. Cette conférence-débat sera l'occasion de partager les intérêts, difficultés et opportunités d'évaluation et de mesure de l'impact social.

#### ANIMATEUR

**Jean-Luc COUSINEAU**, Directeur Général de l'Association Cordia - Co-Président de la commission Lutte contre l'exclusion et Vice-Président de l'Uriopss Île-de-France

#### INTERVENANTS

▲ **Saïd ACEF**, Directeur délégué à l'autonomie, Direction de l'offre de soins et de l'autonomie à l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS)

▲ **Etienne DUPUIS**, Chargé de mission à l'Agence d'ingénierie pour développer l'Économie sociale et solidaire (AVISE)